

28 et 29 mars puis 14 juin 2018

Publics cibles : Référents IAS des établissements médico-sociaux

Durée du programme : 2.5 mois dont 3 jours de formation, 2 étapes

Lieu : CRIP (Centre de Rééducation et d'Insertion Professionnelle) - 435 avenue Georges Frèche CS 10010 34173, Castelnau-le-Lez cedex ; 04 67 33 18 00

Tarif 2017 : 570 € par personne

Formateurs

- Cécile MOURLAN, Praticien hygiéniste - CPIAS Occitanie
- Evelyne BOUDOT, Infirmière - Cadre de santé spécialisée en hygiène hospitalière, CPIAS Occitanie
- Emmanuelle SARIVIERE, Infirmière spécialisée en hygiène hospitalière, CPIAS Occitanie

Objectifs du programme :

Développer des compétences de la pratique professionnelle, individuelle ou collective, dans la prévention des infections associées aux soins au sein des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

A l'issue du programme de DPC, les professionnels de santé seront capables de :

- Identifier leur implication dans les différents domaines de la maîtrise du risque infectieux en EHPAD, notamment dans le cadre de la réalisation du DARI
- Développer une démarche d'amélioration des pratiques (plan d'action DARI)
- Repérer les difficultés ou les événements pouvant exposer à un risque infectieux et les prévenir

Etapes préconisées :

1. **Formation présentielle (2 jours)** : Référent IAS en EMS
2. **Analyse de la pratique en situation professionnelle (2.5 mois)** : audit et retour d'analyse avec écriture d'axes d'amélioration
3. **Analyse de la pratique présentielle (1 jour)** : présentation audit et retour d'analyse

Acquisition et perfectionnement des connaissances :

Méthodes pédagogiques : les formateurs remettent aux participants, en début de formation, les diaporamas de formation et les supports pédagogiques. Au cours des 2 premières journées, les échanges sur les pratiques, les exercices et les ateliers permettent aux participants d'approfondir leurs connaissances sur les bonnes pratiques afin de prévenir les infections associées aux soins et la réalisation de leur DARI. La troisième journée de formation sera basée sur le retour d'expérience de chaque participant dans la cadre de son travail au sein de son établissement.

Programme de la formation

J1 :

- Retour d'expérience d'épisodes infectieux
- Spécificité du risque infectieux chez la personne âgée
- Mesure de prévention : précautions standard et complémentaires

J2 :

- Cas pratiques : Diarrhée à clostridium difficile, grippe saisonnière, gestion des excréta, cathéters sous cutanés
- Présentation du DARI
- Préparation et accompagnement de l'évaluation des pratiques professionnelles

Analyse de la pratique professionnelle :

A l'issue des 2 premières journées de formation, les participants réalisent à l'aide d'un outil spécifique ou du questionnaire d'auto-évaluation du GREPHH, une évaluation des pratiques dans le cadre de la mise en œuvre du DARI de l'établissement.

Ils ont 2.5 mois pour réaliser ce travail d'analyse de la pratique avec l'accompagnement téléphonique des formateurs. A l'aide de l'outil, les participants identifieront les points forts et les points faibles de leur pratique en matière de prévention du risque infectieux dans leur exercice professionnel. A partir de ce constat, ils réaliseront un plan d'amélioration avec un échéancier de mise en œuvre.

- Audit et questionnaire d'auto-évaluation
- Analyse qualitative – ajustements
- Axes d'amélioration individuels et collectifs
- Calendrier de mise en œuvre

Ils devront préparer la synthèse de leurs travaux pour une présentation à J3.

J3 :

- Retour d'expérience sur les APP réalisées
- Accompagnement des plans d'action et discussion de l'échéancier
- Présentation des outils de formation du CPIAS et déploiement

Éléments d'évaluation et de traçabilité

Formation

- Attestation de présence à la formation
- Pré et post test formation présentielle

APP

- Questionnaire d'auto-évaluation de la prévention du risque infectieux
- Rédaction des axes d'amélioration et du calendrier de mise en œuvre
- Attestation de DPC